

Surveillance épidémiologique de la brucellose

Brucella spp. - 2018

Auteurs: T. Lernout, M. Mori

Messages clés

- Le nombre de cas confirmés ou probables de brucellose en Belgique est faible, avec en 2018, 8 cas confirmés par le CNR et 5 cas supplémentaires rapportés par le système de déclaration obligatoire.
- Les cas sont liés à une exposition pendant un voyage en zone endémique, notamment dans le bassin Méditerranéen.
- Aucun cas confirmé autochtone de brucellose n'a été recensé en Belgique depuis 2012.

Sources d'information

- Surveillance épidémiologique par le [CNR](#), situé à Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale (IMT).
- Données de la déclaration obligatoire en Wallonie et Flandre.

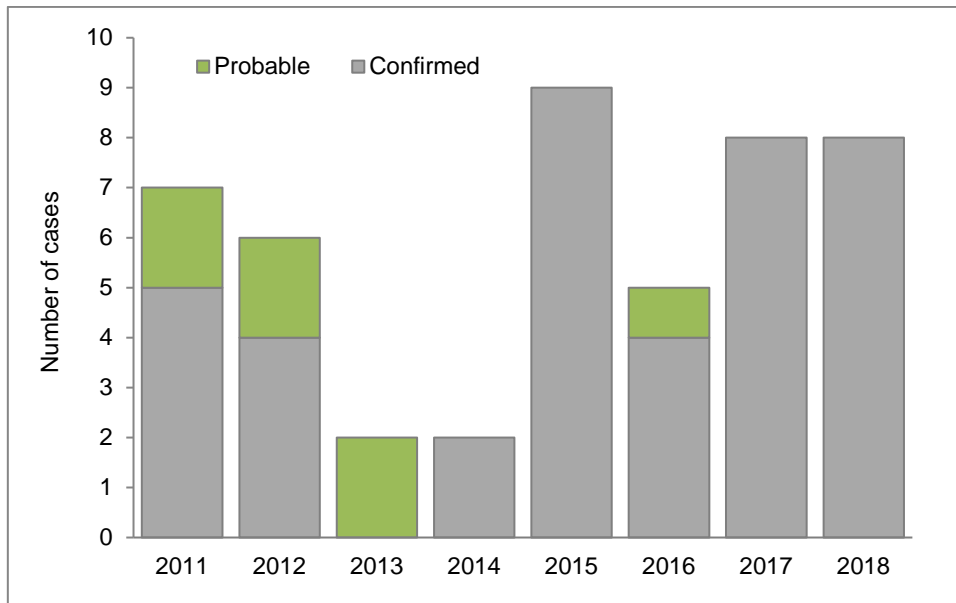
Définition de cas

- Cas confirmé : signes cliniques compatibles associées à une isolation du germe (au début de la maladie) ou à un test sérologique positif (sérodiagnostic de Wright, Rose Bengale, Elisa).
- Cas probable : signes cliniques compatibles et lien épidémiologique (exposition à un animal malade, à des aliments/produits animaliers contaminés, ou à une source commune d'infection).

Epidémiologie

- Nombre de cas : 8 cas confirmés par le CNR et 7 cas (probables ou confirmés) rapportés par le système de déclaration obligatoire (2 en Wallonie, 2 à Bruxelles et 3 en Flandre), dont deux seulement confirmés par le CNR, avec au total 13 cas. Le nombre de cas reste globalement stable, avec des fluctuations annuelles (tendance basée sur les données du CNR uniquement, Figure 1).
- Sexe : un peu plus d'hommes (55%) que de femmes malades.
- Âge : variation entre 1 et 82 ans, avec une médiane de 47 ans, comparable aux années antérieures.
- Espèce de *Brucella* : information disponible pour 7 personnes, dont 6 infectées par *Brucella melitensis* biovar 3 et 1 par *Brucella melitensis* biovar 1.
- Origine de l'infection : des 6 personnes pour lesquelles l'information était disponible, 2 avaient séjourné au Maroc et 1 respectivement en Turquie, en Géorgie, en Iraq et au Liban.
- Source de l'infection : rarement documentée. Trois personnes avaient consommé des produits à base de lait cru.

Figure 1 : Nombre de cas de brucellose confirmés et probables rapportés par an, Belgique, 2011-2018
(Source : CNR pour *Brucella* spp.)



Importance pour la santé publique

En Belgique, le nombre de cas de brucellose rapportés chez l'homme reste faible, et excepté quelques cas autochtones en 2012, les infections sont liées à un séjour en zone endémique. Le programme de surveillance animale mis en place par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) n'a identifié aucun cas de brucellose animale depuis janvier 2013.

L'espèce isolée le plus fréquemment chez les cas humains diagnostiqués en Belgique est *Brucella melitensis*, qui est l'espèce la plus répandue chez les ovins/caprins. Le biovar 3, retrouvé chez 6 personnes en 2018, est prédominant dans les pays méditerranéens et au Moyen-Orient. Il convient donc de penser à la brucellose en termes de diagnostic différentiel en cas de symptômes compatibles chez des personnes revenant d'un voyage à l'étranger, particulièrement dans un pays de la région du bassin méditerranéen.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la brucellose. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/fiches/Brucellose.pdf>
- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca). Brucellose. La situation en Belgique. Disponible sur : <http://www.afsca.be/santeanimale/brucellose/#situ>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Brucellosis - Annual epidemiological report for 2017. Disponible sur : <http://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/brucellosis-annual-epidemiological-report-2017.pdf>